

Arrondissement de
Molsheim

COMMUNE DE NATZWILLER

Conseillers en
fonction : 15

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 mai 2020

Conseillers
présents : 15

Exprimés : 15

Sous la présidence de M. André WOOCK, Maire

Présents : WOOCK François, FIRMERY Christian, FELDER Jean-Pierre, REMY Jean-Joseph, MENAULT Eric, CUNY Alain, AMANN Nicolas, HAZEMANN Christophe, LANGNER Murielle, SCHAFFROTH Virginie, STEINER Augustin, FELDER Alice, DUBRUNFAUT Pauline, STEINER Laura

Secrétaire : LANGNER Murielle

Objet : Fixation du nombre d'Adjoints au Maire

Conformément à l'article L 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, le Maire a invité les conseillers municipaux à procéder à la création de deux postes d'adjoints au maire,

Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment des articles L. 2122-1 et L.2122-2

Après en avoir délibéré,

Décide la création de 2 postes d'adjoints,

Objet : délégation au Maire

Le Conseil municipal, considérant qu'il y a lieu de donner diverses délégations au Maire afin de faciliter la gestion municipale, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VU les articles L.2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

DECIDE de donner délégation au maire pour la durée de son mandat pour les attributions énumérées L.2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales.

OBJET : REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE- Désignation des conseillers communautaires

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés automatiquement parmi les conseillers municipaux élus suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints puis

conseillers municipaux) et dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil communautaire.

La commune de Natzwiller ayant moins de 1000 habitants et ayant deux délégués au conseil communautaire, les délégués seront :

Le Maire, André WOOCK et le premier adjoint, Murielle LANGNER

Objet : Indemnités de fonction du maire et des adjoints

L'article L2123-20 du CGCT précise que les indemnités allouées au titre de l'exercice des fonctions d'élus sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 a modifié l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Conformément à la loi 2019-1461 du 27/12/19 fixant les indemnités des élus pour les communes de 500 à 999 habitant à :

Maire : 40.3% de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en vigueur

Adjoint : 10.7 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en vigueur

Le conseil municipal décide de fixer les indemnités comme suit à la baisse par rapport à la loi 2019-1461 du 27/12/2019 à savoir :

- WOOCK André, Maire : 31% de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en vigueur
- LANGNER Murielle, Adjoint au Maire : 8.25 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en vigueur
- WOOCK François, Adjoint au Maire : 8.25 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en vigueur

Objet : Election de la commission d'appel d'offres à caractère permanent

Vu les dispositions de l'article 22 du code des marchés publics, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président de droit, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du conseil municipal, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Sont ainsi déclarés élus :

Titulaires : FIRMERY Christian, CUNY Alain, STEINER Augustin

Suppléants : HAZEMANN Christophe, WOOCK François, DUBRUNFAUT Pauline

OBJET : Désignation des nouveaux délégués au comité directeur du SIVOM

Le conseil municipal désigne les trois nouveaux délégués de la commune au Comité Directeur du SIVOM :

Monsieur André WOOCK
Madame Virginie SCHAFFROTH
Monsieur Jean Joseph REMY

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE DE NATZWILLER AU SYNDICAT DES FORETS COMMUNALES DE LA BRUCHE

Le Conseil Municipal désigne les trois nouveaux délégués de la Commune au SYNDICAT DES FORETS COMMUNALES DE LA BRUCHE

Monsieur WOOCK François
Monsieur STEINER Augustin
Monsieur AMANN Nicolas

Objet : délégués du C.N.A.S.

Le conseil municipal décide:

Conformément à l'article 24 du règlement de fonctionnement de notre collectivité adhérente au Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales, le conseil Municipal:

- Nomme comme délégué représentant des élus Madame Laura STEINER KUNTZ
- Nomme comme déléguée représentant des agents Madame Clarisse EPP

OBJET : CONSTITUTION DES NOUVELLES COMMISSIONS COMMUNALES DES IMPOTS DIRECTS

A la demande de Monsieur le Directeur régional des Finances publiques de la région Alsace et du Bas-Rhin, le conseil municipal propose une liste de 24 contribuables de la Commune parmi lesquels seront choisis les 6 titulaires et les 6 suppléants qui constitueront la commission communale des impôts directs.

TITULAIRES

WOOCK François 22, rue Principale 67130 NATZWILLER
FIRMERY Christian 8, rue de la Haute Goutte 67130 NATZWILLER
FELDER Jean Pierre 3, rue du Guppy 67130 NATZWILLER
REMY Jean Joseph 103, rue Principale 67130 NATZWILLER
EPP Clarisse 11, rue du Framont 67130 LA BROQUE
HAZEMANN Christophe 15, rue du Chenagoutte 67130 NATZWILLER
LANGNER Murielle 5, rue Creuse 67130 NATZWILLER
SCHAFFROTH Virginie 22, rue du Chenagoutte 67130 NATZWILLER
MENAULT Eric 8a, rue du Saegerstal 67130 NATZWILLER
CUNY Alain 5a, rue Principale 67130 NATZWILLER

AMANN Nicolas 8, rue Principale 67130 NATZWILLER
STEINER Augustin 21, rue de l'Eglise 67130 NATZWILLER

SUPPLEANTS

HALTER Fabrice 36, rue Principale 67130 NATZWILLER
LAICHINGER Jacqueline 5, rue Principale 67130 NATZWILLER
JAMBERT Emmanuel 8, rue les Fougères 67130 NATZWILLER
DOUNOVETZ Pierre 13, rue du Mintzfeld 67130 NATZWILLER
VINCENT Cathy 9a, rue de l'Eglise 67130 NATZWILLER
MOUTARDE Thierry 15, rue Principale 67130 NATZWILLER
POIROT Adeline 9, rue du Saegerstal 67130 NATZWILLER
LANGNER Jean Noël 3, rue du Saegerstal 67130 NATZWILLER
HAZEMANN Yolande 21, rue des Champs 67130 BELMONT
FLUCK Claude 99, rue Principale 67130 NATZWILLER
EPP Germain 2, rue Principale 67130 BELMONT
FLUCK Jean 9, rue de l'Eglise 67130 NATZWILLER

Lu et approuvé par tous les membres présents,
Natzwiller, le 25 mai 2020
André WOOCK,
Maire de Natzwiller

